

# Réunion du Conseil Municipal du 8 Février 2019

## Compte rendu

-----

L'an deux mille dix neuf, le 8 Février, le Conseil Municipal de REYVROZ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. LOMBARD Gérald, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 1<sup>er</sup> Février 2019

**Présents** : Mme CORNIER Andrée, Mme FELISAZ Véronique, Mme HUITEL Christine, M. LOMBARD Gérald, M. DUPRAZ Didier, M. COLLOUD Amaury, M. DUBOIS Olivier, M. BRON Michael, M. GERMAIN Jean-Claude, M. ELIE Michel, M. TISSOT Alain.

Excusé : Néant

M. DUBOIS Olivier a été élu secrétaire.

*Le conseil Municipal approuve le compte rendu du 18 Janvier 2019.*

### INTERCOMMUNALITE

➤ CCHC : point sur le PLUi/H

La commune a apporté un certain nombre de commentaires sur le pré-zonage établi par le cabinet Epode. Un retour sur ces commentaires sera fait prochainement et une réunion aura lieu le 28 février avec les élus en charge de l'urbanisme pour valider ces remarques.

***Une réunion publique aura lieu le Mercredi 3 Avril 2019 à 19h à la salle polyvalente de Reyvroz pour les communes de la vallée et de certaines autres de la vallée d'Aulps.***

➤ Pôle petite enfance Pimberty : fin des travaux

Les travaux de la maternelle et ceux de la crèche, hormis les espaces extérieurs, sont maintenant achevés.

La maternelle a pris possession de la totalité de ses locaux depuis le début du mois.

Concernant la crèche, le déménagement se fera entre le 20 et 22 février pour une ouverture le 25 février 2019.

### URBANISME

➤ Projet lotissement au Barde

Nexity, chargé de l'aménagement du secteur, est toujours en négociation avec les propriétaires du terrain. L'OAP figurant dans le PLU actuel de la commune prévoit la construction de quelques logements aidés dans le projet. Nexity rencontre des difficultés à trouver un bailleur. La commune a contacté Léman habitat et une rencontre est prévue fin février pour étudier ce dossier.

### BUDGET

➤ Préparation des budgets 2019

Réunion de la commission le 26 février.

- Indemnité gardiennage église  
L'année dernière nous avons revu le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église reversé à la paroisse. Le rattrapage était prévu en 2 fois. Une partie a été régularisée sur 2018 (850 euros) et l'autre sera réalisée sur 2019 en plus du montant annuel fixé à 340 euros.
- Dossier CDAS (Subventions Départementales)  
Plusieurs dossiers de subvention vont être préparés :
  - Aménagement de la RD26 pour le futur projet Au Barde
  - Achat de différents matériels pour les services techniques (étrave, tondeuses, taille-haies)
  - Achat de divers équipements informatiques (mairie et école)
  - Achat de mobilier pour la salle des associations

## DIVERS

- DECI (défense contre l'incendie)  
Un recensement des besoins par secteur doit être réalisé. La commune sollicite l'aide du SDIS pour réaliser ce recensement. La commune devra, de son côté, vérifier le bon fonctionnement de tous les postes incendie.
- Etude Géotechnique  
Nous avons reçu un rapport préliminaire de la société GEOLITHE sur les études faites sur le secteur du « Noeud ». Il a été décidé d'orienter la fin de cette étude plutôt sur les circuits d'eaux du secteur de Vers le Pré.  
Le rapport final sera présenté en réunion publique au cours de l'été.
- Exposition des talents de la vallée  
L'exposition a eu lieu le samedi 2 et dimanche 3 février avec succès malgré les conditions météorologiques difficiles.  
Nous remercions la commune d'Armoys pour le prêt de grilles d'exposition ainsi que les adjoints techniques de Reyvroz pour avoir assuré l'accès à la salle.

## QUESTIONS DIVERSES

- CCID  
La réunion pour la commission communale des impôts directs est reportée au mardi 26 mars 17h en mairie et une réunion d'étude préalable aura lieu le 5 mars à 17h30.
- Vidéo projecteur de la salle polyvalente  
La commune n'est pas responsable du bon fonctionnement du vidéo projecteur mis à disposition gratuitement à la salle polyvalente si ce dernier n'est pas compatible avec le matériel qui y est connecté. Le règlement sera précisé en ce sens.

**Prochain conseil municipal le 8 Mars 2019.**

**Le Maire,  
Gérald LOMBARD.**

